Métropole du Grand Nancy



Le Maire de la Commune de PULNOY

Aux parents des élèves de Pulnoy

N/REF: c159 / AA / KH/ FL

OBJET: information rentrée scolaire 2023-2024

Madame, Monsieur,

La crise inflationniste que traverse notre pays a des conséquences directes sur nos vies quotidiennes. L'augmentation des fluides, le coût des repas, les frais de fonctionnement, doublés d'une règlementation de plus en plus rigoureuse pour les accueils des enfants amènent les élus municipaux à agir pour garantir un service de qualité au plus grand nombre en respectant les moyens que nous avons à notre disposition.

De plus, il y a une volonté politique de toutes les villes de France à maintenir les groupes scolaires dans chaque commune. C'est ainsi que la conférence des Maires de France préconise aux collectivités de respecter les cartes scolaires.

Depuis plusieurs décennies, la municipalité de Pulnoy a largement ouvert ses écoles aux enfants des communes extérieures, tout en garantissant une place à tous les petits Pulnéens.

Les élus municipaux travaillent à préparer la rentrée scolaire 2023 / 2024, avec une volonté forte de maintenir un maximum de services de qualité pour ses habitants.

C'est ainsi que se pose la question de l'accueil périscolaire (cantine, garderie, mercredis récréatifs) et de son fonctionnement, car nous devons faire face à une augmentation importante du taux de fréquentation dans nos différents lieux d'accueils.

C'est qui engendre des difficultés pour répondre :

- Au respect du nombre de personnes accueillies dans nos établissements recevant du public.
- Au respect de la réglementation en vigueur sur les taux d'encadrement pour les mineurs.
- Au financement des places pour les enfants non Pulnéens par la ville de Pulnoy.

Ce courrier a pour objet de vous alerter sur le fait que nous ne sommes pas en capacité de garantir à tous les enfants une place à la cantine ou au périscolaire à la rentrée 2023.

Afin d'assurer la pérennité du service périscolaire à vos enfants nous allons proposer au Conseil municipal, une augmentation substantielle pour les tarifs non Pulnéens et une limitation du nombre de place pour tous.

Pour pallier à ces nouvelles difficultés, nous vous proposons des solutions alternatives et vous invitons dès à présent :

- Pour les enfants de moins de 6 ans, de penser aux assistantes maternelles qui peuvent vous accompagner. Vous pouvez pour cela vous rapprocher du relai petite enfance « le lien » de Pulnoy.
- Pour les parents qui pourraient déjeuner avec leurs enfants, nous mettons en place un service de garderie de 11h30 à 12h30 et de 13h à 13h30.
- Pour les enfants non Pulnéens, de vous rapprocher du périmètre scolaire de votre enfant.

Croyez bien que la ville de Pulnoy reste à l'écoute de l'ensemble des usagers. Nous restons bien évidemment à votre disposition et nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sincères salutations.

L'adjointe au Maire

Alexandra ANDRE

Le Maire,

Marc OGIEZ